



MANIFESTE POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES MÉGOTS DE CIGARETTE

DOSSIER DE PRESSE

A PROPOS DU COLLECTIF

Composé de 7 associations, comptabilisant plus de 2000 membres, le collectif CAP 0 Mégot a pour objectif de :



- Fédérer les associations locales de lutte contre la pollution des mégots de cigarette à l'échelle nationale, et mettre en commun leurs expériences et expertises de terrain.
- Analyser et identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre et présenter une feuille de route pour la lutte contre la pollution causée par les mégots de cigarette au gouvernement français et dialoguer avec l'éco-organisme Alcome.

Les expertises des associations membres

- Sensibilisation à l'environnement
- Éducation populaire
- Actions de mobilisation
- Ramassages citoyens
- Collecte de mégots (privé / public)
- Mise à disposition d'équipements de collecte
- Conseil aux collectivités sur les dispositifs "mégot".



Associations



membres



actions de sensibilisation (ateliers, stands, ramassages)



personnes touchées



de mégots collectés et ramassés

A PROPOS DE LA POLLUTION PAR LES MÉGOTS DE CIGARETTE



Sources : OMS 2021, INERIS 2017, 2019, CEDRE 2023, Slaughter Eli, Novotny Thomas 2011, 2014, 2019, 2021

- ▶ Chaque seconde 137 000 mégots sont jetés au sol
- ▶ Un mégot contient 7000 substances chimiques dont 200 toxiques et cancérigènes
- ▶ Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et met moins de 24 heures à disséminer toutes les substances qu'il contient en milieu aquatique
- ▶ Un mégot de cigarette dans 1 kilo de sédiments tue toute la vie qu'il abrite
- ▶ Le mégot présente une toxicité jusqu'à 1000 fois plus élevée qu'un déchet plastique habituel
- ▶ Le mégot de cigarette est reconnu comme un déchet "dangereux"

UNE FILIERE REP À ENRICHIR FACE À LA GRAVITE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En 2021, dans le cadre de la loi AGEC, l'État français est le premier État européen à mettre en application le principe de la Responsabilité Élargie des Producteurs sur les produits issus de l'industrie du tabac. Le cahier des charges de la REP prévoit notamment la création d'un éco-organisme : **Alcome**.

Cette structure à but non lucratif et gouvernance multipartite **collecte des éco-contributions** auprès des producteurs de tabac pour redistribuer celles-ci aux collectivités faisant une démarche d'adhésion. Le barème des contributions est indexé sur le nombre d'habitants de la commune ou de la ville et son attractivité (zones touristiques, littorales, etc). **Son objectif est de parvenir à réduire de -40% les mégots jetés au sol sur l'espace public d'ici 2027.**

Le collectif CAP 0 mégot considère que malgré les objectifs ambitieux posés par la REP, les moyens sont encore mal calibrés et inéquitablement répartis face à la gravité de la problématique environnementale posée par le mégot de cigarette.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSULTATION CITOYENNE



Depuis le 01 septembre, une consultation citoyenne a été lancée pour collecter les opinions des citoyens et recevoir des propositions afin de porter l'intérêt de tous.tes les citoyen.n.e.s dans le cadre des actions de plaidoyer.

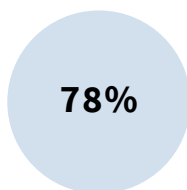
La consultation est hébergée sur une plateforme de CAP Collectif, mouvement d'expert.e.s en démocratie participative.

[Lien vers la consultation](#)

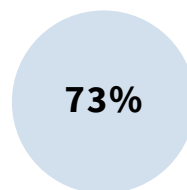
Résultats de la consultation en bref



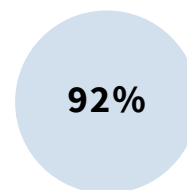
Participant.e.s



non fumeur.se.s



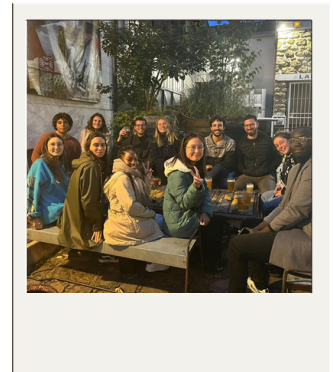
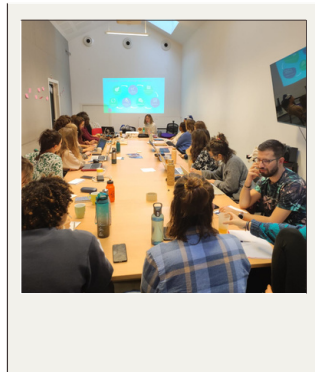
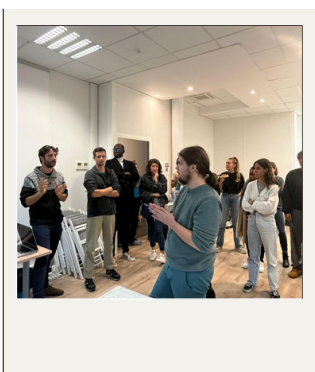
“très concernés” par la problématique



en faveur de plus de transparence sur la gestion

SÉMINAIRE DE RÉDACTION DE PLAIDOYER

25 membres du collectif ont participé à 5 jours de séminaire pour rédiger un manifeste et dessiner une stratégie collective en faveur de la réduction de la pollution des mégots. Ce séminaire a fait l'objet d'un financement ERASMUS+ et a rassemblé uniquement des personnes de moins de 30 ans.



UN MANIFESTE DE 9 PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION

Pionnières et expertes dans plusieurs domaines tels que la sensibilisation, l'éducation populaire, l'organisation de ramassages citoyens, le conseil et collecte de mégots, les associations C.L.O.P.E., Tree6clope, Recyclop, Qui nettoie si ce n'est toi ?, Conscience Impact Écologique, Wings of the Ocean et GreenMinded souhaitent que l'Etat aille plus loin dans ses ambitions et prenne pleinement en compte les spécificités locales pour agir contre l'invasion des mégots.

Elles ont résumé une partie de leurs propositions dans un manifeste de 9 propositions qui mentionne également les travaux qui seront menés par le collectif pour avancer dans la prise en compte du déchet et des acteurs qui contribuent à son élimination du milieu naturel.



MANIFESTE POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES MÉGOTS DE CIGARETTE

CONTEXTE

Depuis 2020, l'Etat Français a confirmé sa volonté de lutter efficacement contre la pollution de l'environnement causée par les déchets des activités humaines, notamment avec le vote de la loi AGEC 2022, qui prévoit la mise en place de nouvelles filières REP sur le Territoire Français. Toutefois, les associations œuvant quotidiennement pour lutter contre la prolifération des déchets résultant de l'industrie du tabac (mégots) ont pu parfois se sentir exclues des discussions et débats en la matière, en dépit de leur intention de faire valoir leur expertise de terrain dans un esprit de coopération entre les différents acteurs concernés.

Le collectif CAP 0 Mégot s'est donc créé dans ce contexte, afin de réunir la parole de différentes associations locales de lutte contre la pollution des mégots de cigarette représentant l'ensemble du territoire français, de conforter leurs expériences et leurs visions, et d'en tirer des propositions de mesures efficaces au niveau national à formuler auprès du gouvernement.

LE COLLECTIF CAP 0 MEGOT (en 2022)



[Lire le manifeste](#)

UNE ACTION COLLECTIVE LE 17 NOVEMBRE À PARIS

Vendredi 17 novembre à partir de 10h, les membres du collectif défilent à Paris entre l'Assemblée Nationale et le ministère de la Transition Écologique avec l'objectif de collecter un maximum de mégots et mettre en lumière leur impact environnemental. Ils déposeront leur manifeste auprès du ministère à leur arrivée autour de 12h.



NOUS CONTACTER

Florestan Fournier, association C.L.O.P.E. président
projetclope@gmail.com - +33 7 89 45 85 65.

Cécile Tonnerre, association Tree6clope, Vice présidente
cecile@tree6clope.com - +33 6 30 31 64 42

Alexis Gits, associations Qui nettoie si ce n'est toi ? et Wings of the Ocean, Secrétaire
qnsnt@gmail.com - +33 7 81 33 03 69

